

Communiqué de presse

Paris, le 9 juillet 2013

Augmentation des tarifs réglementés de l'électricité : une décision nécessaire et responsable

L'A.N.O.D.E salue la décision du Gouvernement d'entamer le nécessaire rattrapage tarifaire, qui marque une rupture après plus de 10 années de politisation néfaste des prix.

En décidant une augmentation progressive des tarifs de 5% sur les deux prochaines années, le Gouvernement affiche sa volonté de respecter enfin la nécessaire couverture des coûts d'une part, tout en lissant dans le temps l'impact de cette hausse pour les consommateurs d'autre part.

A la veille de conclure le débat national sur la transition énergétique, cette trajectoire tarifaire donnera aux français de la visibilité sur l'évolution réelle des prix de l'énergie, préalable indispensable à l'émergence de comportements de consommation sobres et efficaces.

L'A.N.O.D.E restera toutefois vigilante dans l'avenir afin de s'assurer que ce rattrapage tarifaire permette effectivement la couverture totale et définitive des coûts à horizon 2015, en fonction notamment de leurs évolutions réelles (tarif d'acheminement, coût de production nucléaire, impact du dispositif des Certificats d'Economie d'Energie...).

Outre l'indispensable extension immédiate des tarifs sociaux pour tous les consommateurs en situation de précarité énergétique, l'A.N.O.D.E rappelle également la nécessité de donner à l'ensemble des français tous les outils leur permettant de limiter l'impact de ces hausses de prix sur leurs factures, voire même de les réduire :

- en consommant moins et mieux au travers de la promotion des offres à effacements, de la réforme du dispositif de Certificats d'Economie d'Energie, ou encore le déploiement des compteurs communicants...
- et en faisant jouer la concurrence, seul vrai vecteur de modération tarifaire, d'autant plus indispensable que les fondamentaux économiques du secteur sont tous haussiers.

Afin d'atteindre ces objectifs, l'A.N.O.D.E demande une nouvelle fois aux pouvoirs publics de communiquer largement auprès de tous les consommateurs sur l'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz, et sur ses bénéfices en tant que source d'offres compétitives et innovantes.

Contact : *Dorothée Dayraut*
01 42 27 53 37 – ddj@anthenor.fr

Présentation de l'A.N.O.D.E

L'Association Nationale des Opérateurs Détaillants en Energie a pour objectif de promouvoir la création en France d'un marché libéralisé qui permette aux consommateurs de bénéficier des avantages offerts à la fois par le développement de la concurrence, et par les spécificités de la politique énergétique française.

Les membres de l'A.N.O.D.E sont : ENI gaz and power France, Gaz de Paris, Lampiris, Planète Oui et Direct Energie